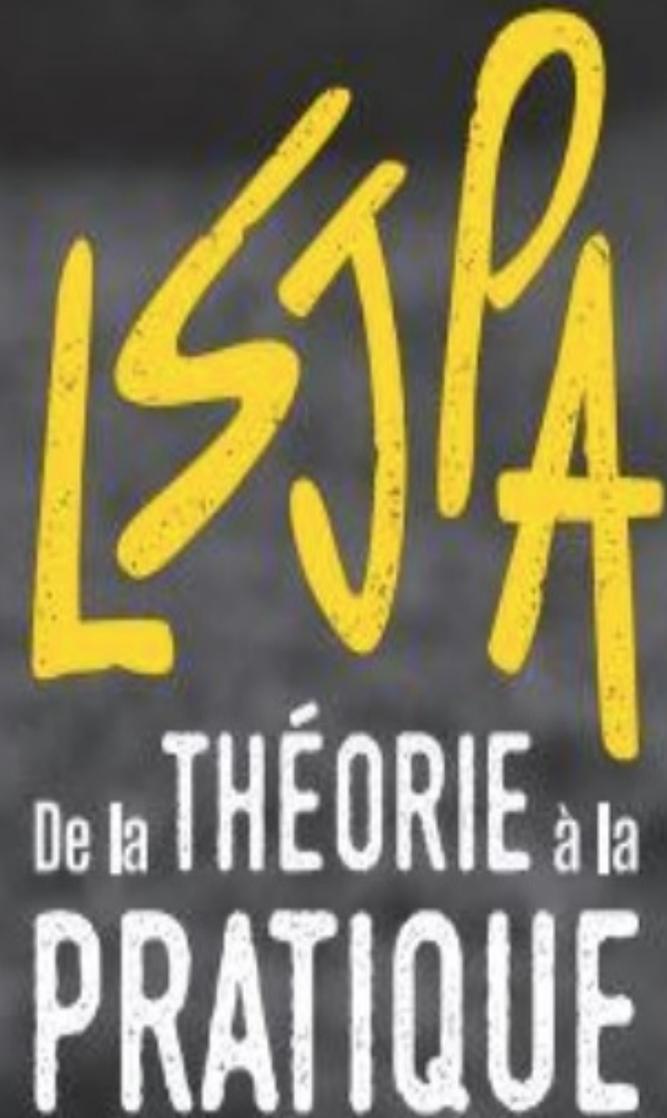


# Les bonnes pratiques et les défis rencontrés dans l'application de la LSJPA

Analyse des ateliers de discussion  
du 18 février 2022

Julie Duford, cand. Ph. D., auxiliaire de recherche, IUJD  
Denis Lafortune, Ph. D., directeur scientifique, IUJD  
LSJPA De la théorie à la pratique - 23 février 2023



18 février 2022

# Méthodologie

330 participant·es / 16 régions sociosanitaires  
127 des milieux policiers  
153 des milieux d'intervention  
50 des milieux juridiques

30 ateliers de discussion  
15 en avant-midi – intersectoriels  
15 en après-midi – intrasectoriels

## 7 thématiques

1. Les impacts de la pandémie
2. L'évaluation du risque
3. La collaboration
4. La bonne mesure au bon moment
5. Les délais
6. La commission Laurent
7. Les régions urbaines et rurales



PMP  
participant·es du  
milieu policier

PMI  
participant·es du  
milieu d'intervention

PMJ  
participant·es du  
milieu juridique

# 1. Les impacts de la pandémie

## Un ralentissement généralisé

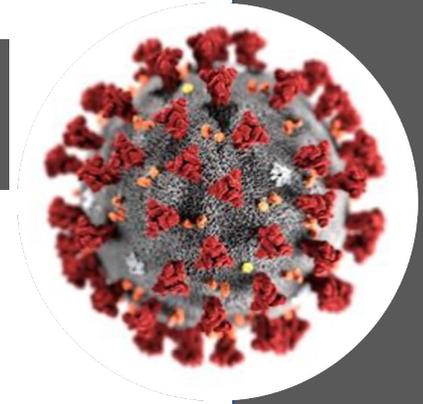
- Collaborations réduites
- Difficulté d'exécution des mesures
- Extension du délai pour effectuer la mesure

## Des jeunes qui vont moins bien

- Niveau de détresse plus élevé
- Taux de criminalité plus élevé

## L'émergence de nouvelles pratiques

- Communication en mode virtuel
- Nouvelles modalités de mesures



« J'ai vraiment beaucoup d'ouvrage ces temps-ci au niveau des écoles et de la jeunesse pis c'est avec des agressions quand même assez sauvages. Faque, on dirait que c'est le après-COVID qui est en train de ressortir » (PMI).

## 2. L'évaluation du risque

### Les bonnes pratiques

- Appui sur le ressenti et l'expérience
- Adhésion à l'approche différentielle
- Usage d'outils et rédaction de rapports d'évaluation

### Les défis rencontrés

- Présence de biais cognitifs et de préjugés
- Délits non saisis
- Dévaluation de l'apport du rapport prédécisionnel (RPD)

### Solutions proposées

- Reconnaître les biais et déconstruire les préjugés
- Assurer la traçabilité des infractions
- Promouvoir l'expertise contenue dans un RPD



« Un des principaux défis de l'évaluation du risque relève du fait que ce n'est pas unique à une personne. [...] Il y a une pluralité d'acteurs qui doivent alimenter l'information » (PMJ).

# 3. La collaboration

## Les bonnes pratiques

- Développement de liens de confiance
- Participation aux instances de concertation
- Identification de personnes-ressources

## Les défis rencontrés

- Roulement élevé du personnel
- Freins liés aux échanges d'informations
- Divergence de langage et d'approches
- Méconnaissance des partenaires et de leur rôle



« On a toujours de la difficulté à bien échanger avec les services dans la communauté. On dirait qu'on est tous en silo, mais on veut toute la même chose pour le jeune » (PMI).

# 3. La collaboration

## Les solutions proposées

- Mieux soutenir le nouveau personnel
- Offrir de la formation croisée
- Faciliter le partage d'informations
- Baliser la transition de mineur à adulte
- Collaborer avec des partenaires moins habituels



« C'est bon de savoir ce que chacun fait et les services qu'ils offrent pour être capables d'encadrer les jeunes comme il faut » (PMP).

# 4. La bonne mesure au bon moment

## Les bonnes pratiques

Comprendre que « la bonne mesure au bon moment » doit :

- Être appliquée avec célérité
- Être préventive et précoce
- Être durablement dissuasive du comportement délinquant
- Être choisie en fonction des jeunes et prioriser leur potentiel de réhabilitation
- Être choisie en fonction du délit
- Impliquer les parents
- Tenir compte de la victime et de la réparation des torts causés

Connaître les mesures existantes

Comprendre la LSJPA et ses mécanismes



« La bonne mesure au bon moment, c'est plus vite, mieux, plus ensemble, avec le temps nécessaire pour faire des changements qui sont durables » (PMI).

# 4. La bonne mesure au bon moment

## Les défis rencontrés

### Méconnaissance de la LSJPA

- Milieux policiers → Sous-utilisation des mesures de renvoi
- Milieux scolaires → Sous-dénonciation des délits
- Jeunes → Méconnaissance du processus post-infraction

### Applications non optimales de la LSJPA

- Arrivée tardive des jeunes dans le système
- Aucune conséquences lors de non-complétion de la mesure extrajudiciaire
- Travaux communautaires trop systématiques
- Manque d'accès à des services thérapeutiques

### LSJPA déphasée par rapport à la réalité actuelle

- Changement législatif sur le cannabis
- Davantage de criminalité en ligne et de crimes contre la personne



« Je pense que le système sous-estime l'émergence de la criminalité. Ce qui fait que l'intervention n'arrive pas nécessairement au bon moment. On en sent des impacts tout le long de la séquence » (PMI).

# 4. La bonne mesure au bon moment

## Les solutions proposées

Mieux soutenir les jeunes et le personnel

- Améliorer la prise en compte de la santé mentale
- Impliquer davantage les parents
- Augmenter et diversifier les effectifs terrain

Optimisation des ordonnances

- Utiliser davantage la conférence de facilitation et la médiation

Révision de la LSJPA

- Élargir la liste des délits aptes aux mesures extrajudiciaires
- Simplifier la procédure pour les délits liés au cannabis

Meilleure sensibilisation sur la LSJPA



« On a vraiment hâte qu'un programme adapté aux jeunes qui ont des troubles de santé mentale se mette en place et que ça voit le jour en défense » (PMJ).

# 5. Les délais

## Les bonnes pratiques

- Établissement de mécanismes pour encadrer les délais
- Rapidité des démarches avec les partenaires
- Stabilité des journées de cour LSJPA
- Utilisation de formulaires préétablis

## Les causes entraînant des délais

- Longueur du processus préjudiciaire
- Longueur du processus judiciaire
- Liste d'attente pour accéder aux programmes



« Les trucs de l'heure, comme la pornographie juvénile, ça se passe beaucoup en ligne. Pis ça, au niveau de l'enquête, ça complique et ça rallonge le délai » (PMP).

# 5. Les délais

## Les conséquences résultant des délais

- Besoin d'une mise à jour du RPD
- Refus des victimes de porter plainte
- Perte de sens pour les jeunes
- Banalisation de la criminalité et aggravation du dossier

## Les solutions proposées

- Accélérer le processus judiciaire
- Déjudiciariser davantage
- Établir une surveillance des délais
- Faciliter l'accès aux programmes de réhabilitation



« Je pense que c'est de garder le processus judiciaire pour les délits plus graves ou les jeunes récidivistes et de régler le plus possible les dossiers à l'étape des policiers. C'est ça la clé » (PMJ).

# 6. La Commission Laurent

## Les répercussions perçues

- Délestage du personnel LSJPA
- Visibilité du manque de ressources
- Augmentation des dénonciations à la DPJ
- Davantage d'ouverture au partage d'informations

## Les répercussions à venir

- Accès à de la formation croisée
- Assouplissement des règles de confidentialité
- Augmentation de la prévention auprès des jeunes



« On se croise les doigts pour la révision de la loi dans le but d'élargir le concept de confidentialité pour permettre les échanges nécessaires et pertinentes au meilleur intérêt de l'enfant ou du jeune » (PMI).

# 7. Les régions urbaines et rurales



## Régions urbaines

### Avantages

- Petit territoire à couvrir
- Accès à des services spécialisés
- Personnel distinct en LSJPA et LPJ

### Désavantages

- Contexte moins sécuritaire
- Fragmentation des services

## Régions rurales

### Avantages

- Proximité avec la clientèle et les partenaires
- Faible quantité de dossiers

### Désavantages

- Grand territoire à couvrir
- Accès restreint aux programmes et services
- Rareté des journées d'audience à la Cour
- Multiples statuts de travail

« La faible population fait en sorte qu'il y a beaucoup de programmes qu'on n'a pas en région, alors qu'ils sont offerts dans les grands centres » (PMJ).

# 7. Les régions urbaines et rurales

## Les solutions proposées

### Uniformisation des pratiques

- Développer un langage commun
- Faciliter l'accès à des formations communes
- Assurer une utilisation standardisée des outils d'évaluation
- Assurer un accès égalitaire aux mesures



« Ça serait le fun  
que les jeunes, peu  
importe où ils se  
trouvent, puissent  
bénéficier des  
mêmes mesures et  
traitements »  
(PMI)

# Conclusion

« J'ai tendance à voir chacun des intervenants comme étant une couverture, une couverture qu'on le sait tous, n'est pas complète. On a tous des trous dans notre couverture [...] Mais je pense qu'en gang, on est capable d'arriver à avoir une couverture assez large pour être capable de faire une bonne évaluation » (PMP).

« Avoir des espaces où il y aurait de la formation commune de donner, ça pourrait être avantageux pour qu'on comprenne mieux ce que les autres partenaires font, pour avoir une meilleure compréhension du rôle et des enjeux de chacun dans l'intervention » (PMJ)



« Ça serait le fun, plutôt que d'être en parallèle, d'arriver à se rapprocher un peu plus, d'avoir une plus grande compréhension commune » (PMI)